



*bulletin municipal - édition du 5 novembre 2024*



**Marche citoyenne du 12 octobre**

**Inauguration rue Jean d'Aulan**

**L'actu des associations**

**Tout Aspach en images**

6



3 édito : le mot du Maire

4 **Le mémo de Tout Aspach**  
horaires mairie, coordonnées

5 **Tout Aspach en bonne santé**  
pharmacies de garde  
numéros d'urgence

6 **Tout Aspach à la Mairie**  
6 comptes-rendus  
13 décès  
14 frelon, bois  
15 relais citoyen

16 **Tout Aspach est informé**  
16 consignes de tri  
17 démarches travaux  
18 un trésor dans vos placards  
20 inauguration rue Jean d'Aulan

21 **Tout Aspach fête**  
21 naissances, mariages  
21 calendrier des fêtes

22 **Tout Aspach se passionne**  
22 sauvegarde du patrimoine historique  
24 occultation de Saturne  
26 l'observatoire du « banc du temps qui passe »

27 **Tout Aspach s'associe**  
27 ASCLA  
28 Amicale des Donneurs de Sang, Pétanque Aspach  
29 UNC  
30 Sax o'clock, Cercle Sainte Cécile

31 **Tout Aspach en images**

5



22



24



20



27



L'information en temps réel est désormais transmise via Facebook et l'application gratuite **Illiwap** (qr\_code ci-contre).  
Nous n'utiliserons plus les anciens canaux SMS ou mail.

la commission info



photos de couverture

marche citoyenne du 12 octobre  
médaillon : inauguration de la rue Jean d'Aulan



Chers concitoyens,

Cela fait maintenant plusieurs semaines que la rue de Thann bénéficie d'un nouvel enrobé, mais aucun dispositif de ralentissement n'a encore été réinstallé. Comme beaucoup d'entre vous, nous avons constaté une augmentation de la vitesse des véhicules dans notre agglomération. Pour répondre à vos préoccupations, nous réinstallerons prochainement les écluses. La commission de sécurisation routière travaille à des solutions durables, acceptables et économiques que vous découvrirez très prochainement. Nos différents essais ont été concluants et très instructifs.

Par ailleurs, lors des travaux de la rue des Jardins, une canalisation d'eaux pluviales traversera la rue de Thann en face de la mairie. C'est pourquoi le revêtement n'a pas encore été refait à cet endroit.

Dans nos précédents numéros, nous vous avons informés que dans le cadre de la loi 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) nous avons sollicité La Poste pour étudier l'adressage des maisons et bâtiments du village.

Suite à cette étude, nous avons invité les habitants des trois rues les plus concernées par un éventuel changement de numéro de maison voire de dénomination de rue à assister à une réunion de restitution. Ces échanges ont été riches et constructifs. Je remercie toutes les personnes qui ont participé et invite celles qui auraient des questions à se rapprocher des élus ou de la mairie.

Ce mois d'octobre a été marqué par plusieurs averses plus ou moins soutenues.

Lors de l'une d'elles, les pluies longues et fortes ont à nouveau chargé la rue de Walheim en cailloux. Heureusement, les haies que nous avons plantées il y a deux ans ont joué leur rôle en retenant une grande quantité de boue et de cailloux provenant d'un champ fraîchement travaillé (quelques photos sont disponibles à la fin de ce numéro). Cela nous encourage à poursuivre notre programme de plantations de haies dès que nous aurons obtenu la maîtrise foncière.

Je vous souhaite une très bonne lecture,

Fabien Schoenig

le mot du Maire



Inscription pour  
recevoir la version  
imprimée de Tout  
Aspach



<https://forms.gle/LyX1cACdfSLYq13g8>

Retrouvez tous les bulletins Tout  
Aspach entièrement en couleurs sur le  
site communal en flashant ce QRcode.





place de l'Eglise  
68130 Aspach

## La Mairie

### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi 10h à 11h45  
13h30 à 15h30

Mardi 10h à 11h45  
17h à 20h

Jeudi 10h à 11h45  
13h30 à 15h30

Vendredi 10h à 11h45

### RAPPEL

Si vous ne pouvez pas vous rendre à la mairie à ces horaires, vous avez la possibilité de prendre rendez-vous par téléphone pour convenir d'un créneau qui vous arrange.

La permanence du mardi vous permet de prendre rendez-vous avec le Maire et/ou les adjoints pour discuter de problèmes particuliers.

### PERMANENCE DES ÉLUS

Mardi 19h à 20h  
Prendre rendez-vous par téléphone

### CONTACT

téléphone : 03 89 40 92 02

messagerie électronique : [mairie.aspach@wanadoo.fr](mailto:mairie.aspach@wanadoo.fr)



### SITE COMMUNAL

[parole-aspach.fr](http://parole-aspach.fr)

### PIÈCES D'IDENTITÉ

Tous les détails et prédemands sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr)  
Trouvez les créneaux horaires et les lieux sur <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>



## Autres infos

### DÉCHÈTERIES D'ALTKIRCH, ILLFURTH, WALDIGHOFFEN

Horaires d'ouverture à compter du 1er janvier 2023

du lundi au vendredi \* : de 10h à 12h et de 13h30 à 17h  
samedi : de 9h à 18h en continu

\* Illfurth : fermé le mardi

Les badges peuvent être retirés dans les bureaux de la Communauté de Communes au quartier Plessier d'Altkirch, bâtiment 3, en présentant un justificatif de domicile. Une caution de cinq euros sera demandée.

Plus d'infos ici : <https://www.cc-sundgau.fr/vivre-et-habiter/decheteries.htm>

Horaires  
déchèteries



2024 / 2025	nov	déc	janv	fév
1	L	H	F	
2	M	K		
3	M	F		
4	A	F		
5	A	C		
6	J	C		
7	J	I		
8	H	I		
9	F	L		
10	F	L		
11	E	B		
12	H	B		
13	B	G		
14	B	J		
15	I	J		
16	C	G		
17	C	D		
18	I	D		
19	K	K		
20	K	M		
21	G	A		
22	G	A		
23	E	E		
24	E	B		
25	D	H		
26	D	C		
27	J	E		
28	J	L		
29	A	L		
30	H	M		
31		F		

## Pharmacies de garde

En semaine (du lundi au samedi), les gardes vont de 19h à 22h ; les dimanches ou les jours fériés, de 9h à 22 heures.

Au-delà de 22h et uniquement pour les ordonnances urgentes, appeler la gendarmerie (17) qui préviendra le pharmacien de votre arrivée.

sous réserve de changements de dernière minute

## Allô Urgences

Pompiers : 18  
 SAMU : 15  
 Gendarmerie : 17  
 Veolia : 0969 323 554  
 EDF (service dépannage, n°Azur) : 0810 333 068  
 Urgence Sécurité Gaz (GRDF) 24h/24 : 0800 47 33 33  
 Communauté de communes\* : 03 89 08 36 20  
 Brigade Verte : 03 89 74 84 04  
 Allô Escroquerie : 0 811 020 217  
 Allô Service Public : 39 39  
 Allô enfance maltraitée : 0800 05 41 41 ou 119  
 Samu Social - secours aux sans abris : 0800 306 306 ou 115  
 Centre anti-poison : 03 88 37 37 37  
 Violence conjugale : 39 39 (numéro de téléphone pour les victimes et les témoins de violences conjugales du lundi au samedi de 8h à 22h et de 10h à 20h les dimanches et jours fériés).

\* la CCS n'est plus compétente pour l'éclairage public, pour une demande ou signalement à ce sujet veuillez contacter la mairie.

id	PHARMACIE	adresse	ville	téléphone
A	TURNANI	6 rue Jeanne d'Arc	ZILLISHEIM	03 89 06 19 77
B	DU SUNDGAU	10 rue de l'Ill	ALTKIRCH	03 89 40 90 08
C	MEUNIER	7 rue de Givet	ALTKIRCH	03 89 40 26 32
D	SAINT MORAND	1 rue Charles De Gaulle	ALTKIRCH	03 89 40 90 26
E	WEISENHORN	55 rue de Mulhouse	ILLFURTH	03 89 25 40 25
F	PORTE D'ALSACE	40e rue de Belfort	DANNEMARIE	03 89 25 04 14
G	EICH	23 rue du Chemin de Fer	DURMENACH	03 89 25 81 12
H	VALLEE DE L'ILL	16 rue de Lattre de Tassigny	HIRSINGUE	03 89 40 50 11
I	DU CHÂTEAU	10 rue de la Première Armée	FERRETTE	03 89 40 40 57
J	RISTERUCCI	23 rue de Bâle	DANNEMARIE	03 89 25 09 10
K	DE LA LARGUE	6 rue du GMA	SEPPOIS-le-BAS	03 89 25 60 37
L	BITSCH	1 rue d'Alsace	MONTREUX-VIEUX	03 89 25 24 65
M	DE LA PAIX	6 rue de la République	WALDIGHOFFEN	03 89 25 86 65

## Médecin de garde

Appeler le SAMU (15) qui est en charge de prendre contact avec le médecin de garde.



retrouvez les pharmacies de garde sur [pharma68.fr/gardes.php](http://pharma68.fr/gardes.php)



## Comptes-rendus de séances du conseil municipal

### SÉANCE DU 14 MAI 2024

Le conseil municipal, convoqué le 07 mai 2024, s'est réuni en séance ordinaire en date du 14 mai 2024 à 20h00 à la mairie d'ASPACH, sous la présidence de Monsieur Fabien SCHOENIG, Maire d'ASPACH.

Présents : Fabien SCHOENIG, Maire, Dominique STOESEL et Alain WOLF, adjoints, Angélique LIDY, conseillère déléguée, Régis BRAND, Sandrine JOLY, Françoise MAY, Flavien BADELET, Juan-Carlo RODRIGUEZ, Salomé REICHLIN, Serge STIMPFLING, Géraldine COGNARD-GROSS

Excusées : Céline STEVANOVIC qui donne procuration à Angélique LIDY, Julie SCHÖPPERLÉ.

Absent : Frédéric FREYBURGER

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux conseillers municipaux. Il leur propose d'ajouter trois points à l'ordre du jour, acceptés à l'unanimité des membres présents (points 4 à 6).

Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour.

#### Ordre du jour

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du dernier PV
3. Informations dans le cadre des délégations accordées au Maire par les conseillers
4. Demande de subvention
5. Compte-rendu des commissions communales
6. Compte-rendu des commissions intercommunales
7. Divers

#### 1. Désignation du secrétaire de séance

Salomé REICHLIN est désignée secrétaire de séance, assistée par Madame Karen HEBDING.

#### 2. Approbation du dernier PV

Le procès-verbal de la séance du 09 avril 2024 n'appelant aucune observation, il est approuvé par l'ensemble des conseillers présents

#### 3. Informations dans le cadre des délégations accordées au Maire par les conseillers

Les listes des DIA et des autorisations d'urbanisme sont présentées aux conseillers.

#### 4. Demande de subvention

Monsieur le Maire informe les conseillers que la commune a été destinataire d'une demande de subvention de l'UNC Sous-Groupe d'ALTKIRCH.

L'UNC de l'arrondissement d'ALTKIRCH, le Souvenir Français de l'Arrondissement d'ALTKIRCH et le Rotary de

FERRETTE organisent un voyage mémoriel à CANET ROUSSILLON du 31 mai au 2 juin prochain pour montrer l'image et les vicissitudes de l'Alsace nazifiée et principalement du Sundgau durant la dernière guerre. Ils profitent de cet événement rare pour lancer un appel à tous les maires du Sundgau afin de solliciter une aide financière pour exporter le patrimoine collectif et rendre hommage aux Malgrés-Nous.

Six personnes domiciliées à ASPACH participent à ce voyage.

Après délibération, l'unanimité des membres présents décide de verser une subvention exceptionnelle de 600.-€ à l'UNC-Sous-Groupe d'ALTKIRCH.

#### 5. Compte-rendu des commissions communales

Alain WOLF : commission environnement et commission patrimoine

- Réparations voiries :
  - o 2024, réfection de la Rue Jean d'Aulan le 13 mai (3 couches d'enrobé et gravillon)
  - o 2024, ou 2025 en fonction du budget, les travaux dans les rues suivantes seront réalisés : Rue du Réservoir (vers Unaferm et l'abri bus), Rue de la Forêt, Rue des Bergers.

Angélique LIDY : Commission des affaires scolaires

- Dans le cadre du dossier de la désimperméabilisation de la cour d'école, les enfants vont préparer des maquettes qui seront présentées lors de la kermesse.
- Fin mars, une sortie en famille a été organisée afin de découvrir des cours déjà aménagées ; un échange visio a été fait avec une école maternelle de Sélestat.
- L'association Astro-Aspach a souhaité se retirer du projet.
- Monsieur BOURGOIN est intéressé pour participer à l'élaboration de ce dossier.
- Un état des lieux a été réalisé avec les agents d'entretien et les agents techniques.
- Réflexion avec Mme MAURER, directrice de l'école, autour d'une semaine de défis afin de désengorger les écoles autour de l'école et lutter contre les nuisances (moteurs qui tournent, problème de parking, comportements néfastes...).
- Dispositif « mai à vélo ».
- Temps forts de fin d'année :
  - o kermesse le 14 juin ;
  - o sorties au parc de Wesserling et à BUHL ;
  - o sortie sportive et athlétisme.

Angélique LIDY – à la demande de Céline STEVANOVIC : commission cadre de vie :

- Compte-rendu de la réunion la semaine dernière :
  - o Aménagement en cours vers le stade (bancs, arbres, chemin pieds nus).
  - o Rappel : 29 juin : inauguration de la Rue Jean d'Aulan.

- o Point sur le fleurissement, les boîtes à livres, la boîte à objets.
- o Relais citoyens : deux habitants se proposent d'entretenir les boîtes à livres et celle à objets.
- o 25 mai prochain : journée citoyenne.

Angélique LIDY – à la demande de Céline STEVANOVIC : commission sécurité – mobilité

- Les travaux de réfection de la bande de roulement auront lieu fin juin de l'entrée d'ASPACH, du côté de la STEIGE à la mairie (fin septembre, de la mairie à ALTKIRCH).
- La commission se réunira un samedi en juin.
- Les écluses ont été reposées, un point a été fait avec les époux GOMEZ ; test en cours des passages piétons et passage à deux voitures.
- Réflexion en cours : création d'un rond-point vers la statue de Népomucène afin de casser la vitesse ?

Dominique STOESSEL : commission de l'information

- La réfection du plafond du couloir de l'école élémentaire aura lieu au mois de juillet.
- Pour le changement des huisseries de deux salles de classe de l'école élémentaire, les devis signés ont été retournés à la société UNAFERM retenue pour ces travaux.

## SÉANCE DU 2 JUILLET 2024

Le conseil municipal, convoqué le 27 juin 2024, s'est réuni en séance ordinaire en date du 02 juillet 2024 à 20h00 à la mairie d'ASPACH, sous la présidence de Monsieur Fabien SCHOENIG, Maire d'ASPACH.

Présents : Fabien SCHOENIG, Maire, Dominique STOESSEL, Céline STEVANOVIC et Alain WOLF, adjoints, Angélique LIDY, conseillère déléguée, Sandrine JOLY, Françoise MAY, Flavian BADELET, Juan-Carlo RODRIGUEZ, Salomé REICHLIN, Serge STIMPFLING, Julie SCHÖPPERLÉ et Frédéric FREYBURGER  
Excusés : Géraldine COGNARD-GROSS qui donne procuration à Salomé REICHLIN, Régis BRAND

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux conseillers municipaux.  
Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du dernier PV
3. Informations dans le cadre des délégations accordées au Maire par les conseillers
4. Décisions modificatives
5. Frais d'écolage ULIS
6. Travaux ONF
7. Rue des Jardins – travaux d'intégration du réseau Basse Tension
8. Compte-rendu des commissions communales
9. Compte-rendu des commissions intercommunales
10. Divers

- Le prochain bulletin municipal « Tout Aspach » est en cours de rédaction et sera distribué début juin aux personnes inscrites sur la liste de diffusion dédiée ; il sera comme d'habitude mis en ligne sur le site communal.

### 6. Compte-rendu des commissions intercommunales

MJC : Sandrine JOLY participa à l'organisation du 60e anniversaire de la MJC qui se déroulera le 9 juin prochain.

Communauté de Communes SUNDGAU : la piste d'athlétisme a été inaugurée le 21 avril dernier.

### 7. Divers

- Les bouches à clés devront être mises à niveau avant les travaux de réfection de la bande de roulement.
- Championnat de France de l'Avenir : tout s'est bien passé, que ce soit au niveau de l'organisation ou de la compétition. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h30.

### 1. Désignation du secrétaire de séance

Salomé REICHLIN est désignée secrétaire de séance, assistée par Madame Karen HEBDING.

### 2. Approbation du dernier PV

Le procès-verbal de la séance du 14 mai 2024 n'appelant aucune observation, il est approuvé par l'ensemble des conseillers présents.

### 3. Informations dans le cadre des délégations accordées au Maire par les conseillers

Les listes des DIA et des autorisations d'urbanisme sont présentées aux conseillers.

### 4. Décisions modificatives

Suite au contrôle budgétaire 2024 effectué par la préfecture et le Service de Gestion Comptable d'Altkirch, il faut procéder à des rectifications comptables.  
Après délibération à l'unanimité des membres présents, la décision modificative suivante est approuvée :

DM n°1

Dépenses de fonctionnement

Chapitre d'ordre 042 article 6817 : - 1330 euros

Chapitre 68 article 6817 : + 1330 euros

Chapitre 011 article 6068 : -500 euros

Chapitre 67 article 673 : + 500 euros

## Recette d'investissement

Chapitre 10 article 1068 : + 100 euros

## Dépense d'investissement

Chapitre 21 article 2031 : + 100 euros.

article	débit	Crédit
6817 - 042	- 1 330.-€	
6817 - 68		+ 1330.-€
6068 - 011	- 500.-€	
673 - 67		+ 500.-€
1068 - 10		+ 100.-€
2031 - 21		+ 100.-€

## 5. Frais d'écolage ULIS

En date du 25 mai 2018, le conseil municipal a donné un avis favorable à l'ouverture d'une classe ULIS à l'école élémentaire Albert FALCO. Il avait été décidé de demander un droit d'écolage aux communes de domicile des enfants fréquentant cette classe à partir de la rentrée 2018-2019 d'un montant de 350.-€ /élève / an.

Suite à un courrier de la commune de Ferrette, il est proposé d'augmenter ce droit d'écolage au vu des augmentations des coûts de l'énergie.

Après délibération, les conseillers, à l'unanimité, décident de demander à compter de la rentrée 2024-2025 une participation de 400.-€ aux communes de domicile des enfants fréquentant la classe ULIS d'ASPACH.

## 6. Travaux ONF

Ce point est ajourné à la prochaine réunion du conseil municipal, après renseignements pris auprès de Monsieur BIDOLI de l'ONF.

## 7. Rue des Jardins – travaux d'intégration du réseau Basse Tension

Dans le cadre des travaux de voirie Rue des Jardins, et notamment de l'enfouissement des réseaux secs, Monsieur le Maire propose aux conseillers de délibérer à ce sujet.

Objet : Travaux d'intégration du réseau Basse Tension dans l'environnement.

Rue des Jardins et par extension Rue de la Litten.

Monsieur le Maire expose le fait que dans le cadre des travaux de la rue des Jardins et par extension Rue de la Litten, il est envisagé de réaliser l'enfouissement des réseaux secs, afin d'améliorer la qualité de distribution de l'électricité et l'intégration environnementale du projet. Les réseaux secs concernés sont :

- La basse tension (BT)
- L'éclairage public (EP)
- Réseau de télécommunication

La commune envisage de réaliser l'ensemble de ces travaux au 2e semestre 2024.

La commune est membre de Territoire d'Énergie Alsace (TEA ex Syndicat d'Électricité et de Gaz du Rhin) qui est par voie de conséquence le gestionnaire des réseaux BT et assurera à ce titre la maîtrise d'ouvrage sur cette partie du projet.

Aussi, une convention co-maîtrise d'ouvrage entre TEA et la commune, dont le projet est joint en annexe, est nécessaire afin de préciser les modalités d'exécution et de financement des travaux de modification du réseau électrique Rue des Jardins et par extension Rue de la Litten.

Concernant les travaux de basse tension, Monsieur le Maire présente le schéma de principe et l'estimation prévisionnelle établis par Territoire d'Énergie Alsace. Le montant prévisionnel est de 140 000.-€ HT conformément au tableau ci-après :

Travaux :	120 000,00€
Maitrise d'œuvre et honoraires divers :	10 000,00€
Provision pour imprévus :	10 000,00€
TOTAL HT :	140 000,00€

Concernant la répartition des coûts pour la partie BT, Territoire d'Énergie Alsace participera financièrement à hauteur de 50 %, le projet étant éligible à la convention d'application de l'article 8 du contrat de concession conclue avec Enedis.

Un avenant à ladite convention sera établi si les montants réels de l'opération devaient être supérieurs à l'estimation prévisionnelle définie ci-dessus. Il est précisé que les frais d'études engagés par TEA seront dus en totalité par la commune en cas d'abandon du projet.

Par ailleurs, TEA est susceptible d'accorder une aide complémentaire pour les travaux concernant le réseau d'éclairage public (plafonné à 25 000 euros) et une aide supplémentaire proratisée au linéaire de fils nus remplacés.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- valide les travaux précités et la date prévisionnelle de démarrage de ces derniers définie ci-dessus ;
- approuve le montant prévisionnel de la part opération Basse Tension (travaux et études compris) à savoir 140 000.- € HT ;
- sollicite auprès de Territoire d'Énergie Alsace les aides liées au projet de la commune, Rue des Jardins et par extension Rue de la Litten, y compris pour la rénovation de l'éclairage public ;
- prend acte que le solde à la charge de la commune pour la partie des travaux concernant le réseau électrique sera de 50 % après déduction de la participation de TEA ;
- autorise le Maire à signer la convention de co-maîtrise d'ouvrage et tous documents y afférents nécessaires à la réalisation de cette opération.

## 8. Compte-rendu des commissions communales

Céline STEVANOVIC : commission cadre de vie :

- Inauguration de la Rue Jean d'Aulan, avec l'UNC le 29 juin dernier : présence de la famille TAITTINGER, de plusieurs officiels, de porte-drapeaux. Merci aux conseillers présents ce jour-là pour leur aide.

- Une réunion publique sera organisée avec La Poste fin septembre-début octobre.

- Environ 30 personnes ont participé à la journée citoyenne du 25 mai dernier.

- Une convention relais-citoyens sera signée avec Mme et M. FRANCE et Mme BOEGLIN, qui se sont proposés pour s'occuper des boîtes à livres et de la boîte à objets.

- Monsieur BOURGOIN a installé une gloriette vers la boîte à objets.

- Un chemin d'accès à la boîte à objets a été réalisé par les ouvriers communaux.

Céline STEVANOVIC : commission sécurité – mobilité

- La commission se réunira en septembre.  
- Réflexion sur le marquage post-travaux renouvellement de la bande de roulement Route de Thann.

Dominique STOESSEL : commission de l'information

- ILLIWAP : augmentation du nombre d'abonnés : 424 au 17/10/2023 ; 460 au 29/01/2024 : 517 au 21/07/2024.  
- La connexion au site internet de la commune est régulière.  
- Un bulletin et deux lettres intermédiaires ont été distribués.  
- La semaine prochaine, l'entreprise Plafond Guidon procédera à la réfection du plafond du couloir de l'école élémentaire.

Alain WOLF : commission environnement et commission patrimoine

- Le permis pour le hangar à l'atelier a été déposé début juin.  
- La réserve communale s'est réunie pour la première fois le 15 juin dernier ; 4 ateliers ont été mis en place afin de réaliser un entraînement avec les membres présents :  
• Monique FAECHTIG a géré le secrétariat.  
• Ramazan COBAN s'est occupé de la logistique à l'atelier.  
• Céline STEVANOVIC a accompagné l'équipe « hôte et hébergement ».  
• Dominique STOESSEL et Évelyne KLEIBER étaient présents à la salle polyvalente.  
Cette matinée a été riche en apprentissage, une nouvelle mobilisation sera organisée.

Angélique LIDY : Commission des affaires scolaires

- Les maquettes réalisées par les enfants de la grande section au CM2 sont exposées dans la salle du conseil : elles marquent la clôture du travail de l'année avec la Maison de la Nature sur le projet de désimperméabilisation et renaturation de la cour de l'école élémentaire.

Différentes zones ont été identifiées : aventure ; calme et rassemblement ; jeux de constructions libres ; jeux collectifs ; course à pied ; parcours vélo.

Les membres du COPIL ont réalisé un projet en s'imprégnant des idées des enfants. Un cahier des charges sera rédigé par la Maison de la Nature, et un devis sera présenté aux membres du conseil municipal pour décision.

Ce projet a été riche pour les enfants et leur a permis de s'exprimer.

Merci aux membres du COPIL pour leur implication.

- 111 élèves seront présents à la rentrée scolaire :

- 30 enfants en PS-MS-GS
- 19 enfants en GS-CP
- 25 enfants en CE1-CE2
- 25 enfants en CM1-CM2
- 12 enfants ULIS

Madame la directrice sera présente deux jours en classe et une journée en décharge de direction.

- Péricolaire : il y a un problème d'effectif à la rentrée : en effet une dizaine d'élèves n'ont pas de place. La communauté de Commune Sundgau essaie de solutionner ce problème (embauche de personnel, utilisation de la salle polyvalente pendant le temps du midi).

## 9. Compte-rendu des commissions intercommunales

BRIGADE VERTE : Salomé REICHLIN fait le compte-rendu de la réunion :

- Élection du nouveau bureau exécutif.
- Changer le grade des gardes-champêtres (C à B ?).
- Les équiper d'une arme longue pour le gibier blessé : question posée.
- De nouvelles communes du Bas-Rhin ont adhéré au syndicat intercommunal.
- Action sur la faune : record de la migration des batraciens.
- Sensibiliser la population sur la nécessité de créer un passage dans les clôtures pour les hérissons.
- Des visuels sont accessibles sur le site internet de la Brigade Verte.

COPIL du PLUi secteur ALTKIRCH-VALLEE DE HUNDSBACH

Dominique STOESSEL : étude du développement des différentes zones constructibles pour les 10 prochaines années.

CCS : Fabien SCHOENIG informe les membres que le conseil s'est réuni à RUEDERBACH. Un point essentiel abordé a été celui des ressources humaines (plus de 250 employés avec les différents périscolaires, beaucoup de temps partiels – besoins dans les espaces verts).

## 10. Divers

- Les travaux de remplacement de la bande de roulement ne se sont pas déroulés dans l'ordre annoncé, bonne communication avec ILLIWAP.

- La ferme en face de la mairie est à vendre : contact sera pris avec la tutrice de la propriétaire pour lui proposer d'acquérir une petite parcelle de terrain afin de réaliser des places de parking.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h35.

## SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2024

Le conseil municipal, convoqué le 05 septembre 2024, s'est réuni en séance ordinaire en date du 10 septembre 2024 à 20h00 à la mairie d'ASPACH, sous la présidence de Monsieur Fabien SCHOENIG, Maire d'ASPACH.

Présents : Fabien SCHOENIG, Maire, Dominique STOESEL, Céline STEVANOVIC et Alain WOLF, adjoints, Angélique LIDY, conseillère déléguée, Régis BRAND, Sandrine JOLY, Françoise MAY, Flavian BADELET, Juan-Carlo RODRIGUEZ, Salomé REICHLIN, Serge STIMPFLING, Julie SCHÖPPERLÉ, Frédéric FREYBURGER et Géraldine COGNARD-GROSS.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux conseillers municipaux.

Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour.

### Ordre du jour

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du dernier PV
3. Informations dans le cadre des délégations accordées au Maire par les conseillers
4. Travaux ONF
5. Travaux Rue des Jardins
6. Protection sociale complémentaire prévoyance – prolongation de la convention jusqu'au 31/12/2025
7. Contrat de maintenance de l'éclairage public
8. Contrat de prestation déneigement
9. Compte-rendu des commissions communales
10. Compte-rendu des commissions intercommunales
11. Divers

### 1. Désignation du secrétaire de séance

Salomé REICHLIN est désignée secrétaire de séance, assistée par Madame Karen HEBDING.

### 2. Approbation du dernier PV

Le procès-verbal de la séance du 02 juillet 2024 n'appelant aucune observation, il est approuvé par l'ensemble des conseillers présents.

### 3. Informations dans le cadre des délégations accordées au Maire par les conseillers

Les listes des DIA et des autorisations d'urbanisme sont présentées aux conseillers.

### 4. Travaux ONF

Monsieur BIDOLI de l'ONF est présent afin de faire le point sur l'exploitation forestière.

La météo ayant été difficile en 2024, les travaux sur le ban communal d'ASPACH ne sont pas encore terminés.

Les recettes issues des parcelles 11, 13 et 14 sont de 1215,90 € HT ; prévision des recettes BIL : 16 000.-€ HT.

Coûts d'exploitation et stères : 9 679,25 € HT

Bilan : bénéfice de 7 536 € HT (prévision car tout le bois n'a pas encore été commercialisé)

Taxe annuelle à l'hectare : 55,14 ha x 2 € = 110,28 €

Environ 500m<sup>3</sup> sont exportés/an.

Le bois est de qualité inférieure (champignon attaquant les

frênes et les hêtres).

L'année 2024, humide, a favorisé la nature mais rendu l'exploitation forestière difficile.

Le SIGFRA ayant définitivement fermé, seules des entreprises privées travaillent dans la forêt.

En ce qui concerne la valorisation des chablis (fonds de coupe), aucune demande n'a été faite par les aspachois. Il est proposé de mettre une information dans le prochain bulletin, incitant les personnes intéressées à prendre contact directement avec Monsieur BIDOLI.

Les travaux patrimoniaux seront réalisés par l'entreprise MURA (parcelles 4, 5 et 14).

Les coupes 2025 seront réalisées dans les parcelles 4, 5 et 11 (en début d'année selon la météo).

La parcelle acquise par la commune sera reversée dans le régime forestier.

### 5. Travaux Rue des Jardins

Dans le cadre des travaux de voirie Rue des Jardins, et notamment de l'enfouissement des réseaux secs, Monsieur le Maire informe les conseillers que la délibération envoyée par TEA et adoptée par les conseillers lors de la dernière réunion du conseil municipal comporte une erreur.

Il leur propose de délibérer sur la proposition suivante :

Objet : Travaux d'intégration du réseau Basse Tension dans l'environnement.

Rue des Jardins et par extension Rue de la Litten

Monsieur le Maire expose le fait que dans le cadre des travaux de la rue des Jardins et par extension Rue de la Litten, il est envisagé de réaliser l'enfouissement des réseaux secs, afin d'améliorer la qualité de distribution de l'électricité et l'intégration environnementale du projet. Les réseaux secs concernés sont :

- La basse tension (BT)

- L'éclairage public (EP)

- Réseau de télécommunication

La commune envisage de réaliser l'ensemble de ces travaux au 2<sup>e</sup> semestre 2024.

La commune est membre de Territoire d'Energie Alsace (TEA ex. syndicat d'électricité et de gaz du Rhin) qui est par voie de conséquence le gestionnaire des réseaux BT et assurera à ce titre la maîtrise d'ouvrage sur cette partie du projet.

Aussi, une convention co-maîtrise d'ouvrage entre TEA et la commune, dont le projet est joint en annexe, est nécessaire afin de préciser les modalités d'exécution et de financement des travaux de modification du réseau électrique Rue des Jardins et par extension Rue de la Litten.

Concernant les travaux de basse tension, Monsieur le Maire présente le schéma de principe et l'estimation prévisionnelle établis par Territoire d'énergie Alsace. Le montant prévisionnel est de 140 000.-€ HT conformément au tableau ci-après :

Travaux :	150 000,00 €
Maitrise d'œuvre et honoraires divers :	13 000,00 €
Provision pour imprévus :	15 000,00 €
TOTAL HT :	178 000,00 €

Part TEA : 89 000,00 € |

Part commune : 89 000,00 € |

Concernant la répartition des coûts pour la partie BT,

Territoire d'Énergie Alsace participera financièrement à hauteur de 50 %, le projet étant éligible à la convention d'application de l'article 8 du contrat de concession conclue avec Enedis.

Un avenant à ladite convention sera établi si les montants réels de l'opération devaient être supérieurs à l'estimation prévisionnelle définie ci-dessus. Il est précisé que les frais d'études engagés par TEA seront dus en totalité par la commune en cas d'abandon du projet.

Par ailleurs, TEA est susceptible d'accorder une aide complémentaire pour les travaux concernant le réseau d'éclairage public (plafonné à 25 000 euros) et une aide supplémentaire proratisée au linéaire de fils nus remplacés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 12 voix pour et 3 abstentions :

- Valide les travaux précités et la date prévisionnelle de démarrage de ces derniers définie ci-dessus
- Approuve le montant prévisionnel de la part opération Basse Tension (travaux et études compris) à savoir 178 000.- € HT,
- Sollicite auprès de Territoire d'énergie Alsace les aides liées au projet de la commune, Rue des Jardins et par extension Rue de la Litten, y compris pour la rénovation de l'éclairage public,
- Prend acte que le solde à la charge de la commune pour la partie des travaux concernant le réseau électrique sera de 50 % après déduction de la participation de TEA,
- Autorise le Maire à signer la convention de co-maîtrise d'ouvrage et tous documents y afférents nécessaires à la réalisation de cette opération.

Commission d'appel d'offre : Monsieur le Maire informe les conseillers que la CAO qui s'est réunie ce jour a fait le point sur les offres réceptionnées.

Lot n°1 : VRD

Ouverture des plis : 28 août 2024 à 12h00.

Six offres dématérialisées ont été réceptionnées.

Après vérification et analyse de toutes les réponses et selon la grille des critères énoncés dans l'appel d'offre, à savoir le prix pour 50 points, la valeur technique pour 45 points et le délai pour 5 points, il apparaît que l'entreprise ROGER MARTIN arrive en haut du classement.

Après délibération, l'unanimité des conseillers décide d'attribuer le marché du lot 1 VRD à ROGER MARTIN pour un montant de 346 702,08€ HT et un délai de 45 jours ouvrés.

Lot n°2 : réseaux secs

Ouverture des plis : 28 août 2024 à 12h00.

Deux offres dématérialisées ont été réceptionnées.

Compte tenu du résultat de la notation et de la conformité de l'offre présentée, il apparaît que l'entreprise ETPE est la mieux placée.

Après délibération, l'unanimité des conseillers décide d'attribuer le marché du lot 2 réseaux secs à ETPE pour un montant de 252 700,79€ HT (105 520,79€ HT pour le RCE et EP et 147 180,00€ HT pour la BT).

Monsieur le Maire remercie les personnes présentes lors de la CAO.

## 6. Protection sociale complémentaire prévoyance – prolongation de la convention jusqu'au 31/12/2025

Prolongation de la Convention de participation Prévoyance et Révision des taux de cotisation au 1er janvier 2025

Exposé :

Le Centre de Gestion a mis en place une convention de participation pour le risque « prévoyance » signée avec le groupement CNP Assurances (assureur) et Relyens (gestionnaire). Elle a pris effet au 1er janvier 2019 pour une durée de 6 ans, avec possibilité d'être prorogée pour des motifs d'intérêt général pour une durée maximale d'un an.

Elle concerne les garanties incapacité, invalidité, perte de retraite avec une indemnisation jusqu'à 95 % du revenu de référence et en option une garantie décès ou Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA).

Depuis la signature de cette convention, le contexte réglementaire a évolué avec l'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique et le décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement.

La réforme de la protection sociale complémentaire n'est pas finalisée et certaines mesures législatives et réglementaires sont encore à venir. Les publications sont attendues pour le 2ème semestre 2024.

Dans ce contexte, il n'est pas possible d'engager une consultation pour le 1er janvier 2025.

Dans cette attente et pour permettre aux collectivités de répondre à leurs obligations en matière de protection sociale complémentaire prévoyance au 1er janvier 2025, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion a décidé, après consultation du Comité Social Territorial, de prolonger d'un an la convention de participation Prévoyance pour motif d'intérêt général, soit jusqu'au 31 décembre 2025.

Le compte de résultat établi fin janvier 2024 fait apparaître un rapport S/P (sinistres/primes) toujours dégradé à 1,28. Le déficit cumulé sur les 5 premières années de la convention est de 2 millions d'euros.

Une analyse précise du compte de résultat fait apparaître que le déficit est porté principalement par le risque incapacité (S/P = 2,5 – déficit cumulé sur 5 ans de 4,6 M€).

Relyens estime qu'avec ces éléments, pour obtenir un taux d'équilibre, il conviendrait d'appliquer une majoration de 65 % sur la formule de base (incapacité/invalidité/perte de retraite). Ce constat amène l'assureur à demander une revalorisation des taux de 15 % au 1er janvier 2025.

Le Conseil municipal :

Article 1 : prend acte de la prolongation d'un an, pour motif d'intérêt général, de la convention de participation relative à la protection sociale complémentaire risque « prévoyance » souscrite auprès de Relyens/CNP Assurances. L'échéance est ainsi fixée au 31 décembre 2025.

Article 2 : prend acte des nouveaux taux de cotisation applicables au 1er janvier 2025 dans le cadre de la convention de participation relative à la protection sociale complémentaire risque « prévoyance » et figurant en annexe de ce compte-rendu.

Article 3 : autorise le Maire ou son représentant à signer l'avenant aux conditions particulières ainsi que tout acte y afférent.

## 7. Contrat de maintenance de l'éclairage public

Monsieur le Maire propose aux conseillers de demander un devis de maintenance à l'entreprise ETPE concernant l'éclairage public, afin de le comparer avec la prestation de l'entreprise PONTIGGIA.

Il est décidé de demander à cette dernière de nous fournir l'historique des interventions sur une année.

La décision sera prise lors d'une prochaine réunion.

## 8. Contrat de prestation déneigement

L'entreprise FRICK SERVICES a envoyé une proposition de renouvellement du contrat pour le déneigement et salage

Si les ouvriers communaux se chargent d'intervenir en cas de besoin, il faudra leur verser une indemnité d'astreinte.

Il est décidé, après délibération, de renouveler le contrat avec l'entreprise FRICK SERVICES en y joignant un plan des rues à faire en priorité.

## 9. Compte-rendu des commissions communales

Alain WOLF : commission environnement et commission patrimoine

- Le projet de morcellement relatif à la parcelle Rue du 26 Novembre est présenté aux conseillers, il s'agit de détacher une parcelle de 600 m<sup>2</sup> avec la grange et la mettre en vente ; l'estimation sera effectuée par une agence immobilière.

- Présentation d'un devis de l'entreprise Bâtiments Moins Chers pour le carport de l'atelier : 7 245.-€ HT, livré en kit – devis accepté.

- L'entreprise EUROVIA procèdera aux réfections de voirie suivante : devant l'abribus Rue du Réservoir, devant l'entrée du 2A, Rue du Stade et Rue de la Forêt (prestation d'une journée).

Angélique LIDY : Commission des affaires scolaires

- Effectif de l'école : 111 élèves (40 en maternelle, 59 en élémentaires et 12 en classe ULIS).

- Périscolaire : augmentation de l'effectif (72 places) - test en deux services : d'abord les maternelles puis les élémentaires – utilisation de la salle polyvalente pour les enfants avant et après le repas.

- Les caméras visiophones ont été installées à l'entrée des deux écoles.

- Désimperméabilisation de la cour de l'école élémentaire : restitution du cahier des charges lundi prochain, lors de la dernière réunion du COPIL.

- Un poste d'agent d'entretien sera à pourvoir dès janvier, suite à un départ en retraite (école élémentaire, mairie et salle polyvalente) – info dans la lettre intermédiaire.

Céline STEVANOVIC : commission cadre de vie

- L'UNC remercie la mairie pour son aide financière lors du voyage mémoriel à Canet en Roussillon.

- Remerciement de Sax o'clock pour la subvention annuelle.

- 04 janvier 2025 : fête des forces vives du village.

- 05 janvier 2025 : fête des personnes âgées.

- Création d'une boîte à objet qui est gérée par les agents communaux et Madame BOEGLIN (signature d'une convention « relais citoyens quartier »).

- Madame et Monsieur FRANCE se sont proposés pour s'occuper des boîtes à livres (signature d'une convention « relai citoyens quartier »).

- Suite à des dégradations près de la MDA, deux plaintes ont été déposées à la gendarmerie.

Céline STEVANOVIC : commission sécurité – mobilité

- La commission se réunira le lundi 23 septembre prochain en mairie – création d'un groupe de travail auquel seront associés des gens du village (appel dans la lettre intermédiaire).

- Distribution du nouveau guide de la circulation – zone école.

- Devis en cours pour la faisabilité d'un rond-point à l'intersection Route de Thann-Rue de la Libération.

- Tous les points sécurité seront abordés le 23 septembre.

Dominique STOESSEL : commission de l'information

Une lettre intermédiaire d'information sera distribuée cette semaine.

## 10. Compte-rendu des commissions intercommunales

COPIL du PLUi secteur ALTKIRCH-VALLEE DE HUNDSBACH : Dominique STOESSEL : l'étape actuelle consiste à définir les zones constructibles (dents creuses) d'ici 2036 en prenant en compte l'objectif de limitation de la consommation des espaces naturels agricoles et forestiers.

SIAEP : l'entreprise TILIA a réalisé un audit sur le SIAEP : installations, finances, perspectives, forces et faiblesses. Le syndicat d'eau sera dissout avant la fin de l'année prochaine et ses compétences reprises par la CCS ou la M2A.

## 11. Divers

- Fabien Schoenig informe les conseillers municipaux que le chemin rural de la rue de l'Espérance, situé entre les numéros 8 et 10, va être refait afin de limiter la boue dans la rue lors des fortes pluies et de le garder praticable. Cette réfection sera faite aux frais des riverains utilisant ce chemin. La commune participera à hauteur de 500 euros (soit un peu moins d'un dixième de la somme totale).

- Françoise May souhaite donner son ressenti quant à la fermeture de la zone de dépôts pour les déchets verts à Heidwiller. Toute cette histoire lui laisse un goût amer, et surtout un sentiment de gâchis : de temps, d'énergie et de finances publiques. Elle demande si des nouvelles solutions sont à l'étude au niveau de la CCS, car la situation actuelle est loin d'être idéale.

Cela ajoute encore au sentiment, partagé par bon nombre de citoyen.ne.s, que les services publics sont de moins en moins présents, de moins en moins aidants, alors que les impôts ne cessent d'augmenter.

Pour rappel, le site de Heidwiller a dû être fermé car il y avait de plus en plus d'incivilités de la part des usagers, notamment des dépôts le long du chemin et à l'entrée du site, mais également parce que de nombreuses entreprises venaient y déverser illégalement leurs déchets verts (certaines ayant même cassé la barrière limitant la hauteur des véhicules). Il arrivait également que des particuliers

venant de la région mulhousienne viennent y faire des dépôts. Désormais, il faut aller à la déchetterie d'Illfurth ou aux bennes à déchets verts d'Altkirch, de Hirtzbach ou de Carspach.

Fabien Schoenig répond qu'en effet, c'est un sujet épineux et complexe, qui va nécessiter du temps avant de parvenir à un consensus satisfaisant pour tous les membres de la CCS. Cela est d'autant plus complexe qu'il faut prendre en compte le comportement égoïste voire malhonnête d'une part des usagers... au détriment de tous ceux et de toutes celles qui respectent les règles permettant de vivre ensemble. L'autre paramètre qui entre en jeu est le fait que la gestion des déchets, au niveau de la CCS, doit s'auto-financer afin de ne pas peser trop lourd dans le budget de la collectivité.

- Régis Brand signale qu'il faudra réparer les bordures cassées par des chutes d'arbre et de branchages, au niveau de la Steiga. Le maire lui répond que c'est prévu dans les semaines à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h55.

	Niveau d'indemnisation	Taux en vigueur jusqu'au 31/12/2024	Taux au 01/01/2025
<b>Incapacité</b>	95 %	0,82 %	<b>0,94 %</b>
<b>Invalidité</b>	95 %	0,44 %	<b>0,51 %</b>
<b>Perte de retraite</b>	95 %	0,62 %	<b>0,71 %</b>
<b>Décès / PTIA</b>	100 %	0,34 %	<b>0,34 %</b>

annexe point 6

## Décès

07 juin 2024

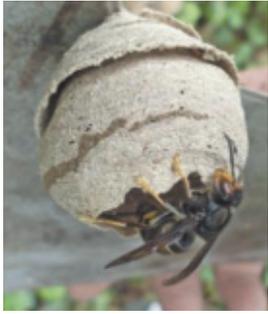
Denise STOESSEL

11 août 2024

Jeanne BROBST



Toutes nos condoléances  
aux familles en deuil.



## Frelon asiatique

Un nid de frelons asiatiques a été détruit dans le Jardin des Libellules mais des individus se sont échappés et pourraient être à l'origine de nouvelles colonies dans un périmètre d'un rayon d'environ un kilomètre. Merci à toutes et à tous d'être vigilant·e·s et de faire un signalement au moindre signe suspect.

Plateforme de signalement : [lefreton.com](https://lefreton.com)

Plus de détails dans l'article du TA29 (juin 2024) page 33.



## Commandes de bois

Pour l'achat de **perchis** (bois sur pied) ou de fonds de coupe, veuillez contacter directement l'ONF :

M. Nicolas BIDOLI  
tél : 06 11 74 53 15  
mail : [nicolas.bidoli@onf.fr](mailto:nicolas.bidoli@onf.fr)

15 € par mètre cube

Pour commander du **bois de chauffage ensterré**, contactez la mairie en précisant vos coordonnées et le nombre de stères souhaité (max 20 stères par famille dans la mesure des bois disponibles) avant le 31 décembre.

55 € par stère

L'art,  
c'est tout ce qui  
permet  
de vous échapper.

Andy Warhol

## Appel aux ARTISTES LOCAUX

La Mairie propose d'organiser une **EXPOSITION** en 2025 avec les œuvres de toutes et tous les Artistes aspachois.

Toutes les spécialités artistiques sont les bienvenues : sculpture, dessin, photographie, couture, broderie...

Merci de bien vouloir vous faire connaître au secrétariat de Mairie en précisant vos nom, domaine et coordonnées.

Nous ne manquerons pas de vous contacter.

Un beau moment en perspective à partager.

Céline STEVANOVIC

## Offre d'emploi

La Mairie recrute une personne sur un poste d'agent d'entretien pour le ménage des bâtiments publics, à compter du mois de décembre 2024.

Si cela peut vous intéresser veuillez contacter la Mairie.



## Recensement citoyen et JDC

Voici des liens pour s'informer au sujet du recensement citoyen (à faire à 16 ans) et de la Journée Défense et Citoyenneté :

<https://www.dailymotion.com/video/x902jsa>

<https://www.dailymotion.com/video/x902k20> ou QRcode ci-contre.

## Relais citoyen de quartier

Vous souhaitez vous investir dans la commune, mais sur une tâche bien précise ?

Faites-vous connaître en Mairie, pour devenir **RELAIS CITOYEN de QUARTIER**.

Cette démarche est déjà en cours avec certains habitants au sujet de la surveillance, du tri, du rangement de nos BOITES à LIVRES et de la BOITE À OBJETS, nous vous proposons de nous rejoindre.

Nous signerons simplement une convention pour votre engagement, nous ferons des points en Mairie sur vos propositions d'amélioration sur le sujet qui vous concerne et qui vous passionne.

Le relais citoyen de quartier est un citoyen volontaire, en contact régulier avec la population de son quartier et identifié par le Commune d'ASPACH comme le "citoyen référent".

Il assure des missions bénévolement comme relais entre la Mairie et les habitants du quartier sur un sujet bien précis. Son action contribue à renforcer la qualité de vie et le bien-être dans le village tout en favorisant la citoyenneté participative.

Les décisions d'engagement de frais seront prises en Mairie.

N'hésitez plus !

Idées d'action : entretien d'un talus, d'un massif, référent Jardin des Libellules, etc.

*GRAPHE vous informe :*

*Dans le cadre du Marché de Noël de Hirsingue des 14 et 15 décembre,*

# Concours de dessin

**Pour les enfants de 9 à 12 ans**

**Thème imposé : l'hiver dans le Sundgau**



- dessin à réaliser sur un format A4
- obligatoirement indiquer au dos : le nom, prénom, âge, adresse postale, mail, n° de tél.
- réalisation libre : crayon, peinture, feutres...
- à remettre chez La Plume à Pois Hirsingue, Orchestra Hirsingue ou à l'Office du Tourisme de Altkirch avant le 11 décembre
- les dessins seront exposés durant la manifestation
- le jury attribuera 3 prix offerts par nos partenaires

Ecole de peinture associative GRAPHE  
35, rue De Lattre de Tassigny 68560 Hirsingue



**ORCHESTRA**  
MODE ENFANT • MATERNITÉ • PUÉRICULTURE



## En déchèterie les consignes de tri évoluent

Trois nouvelles filières de tri mises en place depuis septembre :

**Articles de sport et loisirs** : ballons, raquettes, vélos, boules de pétanque, appareils de musculation non électriques, matériels de camping, trottinettes non motorisées... et leurs accessoires comme les casques.

**Objets de la maison** : mobilier intérieur et extérieur (canapés, fauteuils, tapis, stores, meubles de rangement, tables...), literie (cadres de lits, matelas, sommiers...), outils de bricolage et d'entretien du jardin (caisses à outils, seaux et bacs, tuyaux d'arrosage...), couettes, oreillers, rideaux et voilages.

**Jouets** : jeux d'imitation (poupées, puzzles, jeux de société, peluches...), trotteurs, jeux d'extérieur comme les piscines, véhicules à pédales...

En cas de doute ou de question, demandez conseil auprès du gardien.

En déchèterie  
**Les consignes de tri ÉVOLUENT**

Hauteur limite **2m20** Sundgau

### OBJETS DE LA MAISON

Bois, plastiques, mousses  
Objets en bois séparés à Altkirch et Waldighoffen

<b>Mobilier</b> INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR 	<b>Literie</b> 	<b>Bricolage &amp; jardin</b> de 80 cm 	<b>Jouets</b> de 80 cm 	<b>Couettes Oreillers Rideaux Voilages</b> <b>Ensacher</b> dans le sac de collecte dédié 
--	--------------------	---	-------------------------------	--

**Les Interdits**  
Objets électriques ou électroniques

### PETITS OBJETS DE LA MAISON

Inférieur à 80 cm

**Les Interdits**  
Objets électriques ou électroniques  
Pots horticoles

### GROS ARTICLES DE SPORTS ET LOISIRS

**Les Interdits**  
Véhicules nautiques motorisés  
Voiliers de plus de 2,5 m  
Engins de déplacement personnel motorisé

### PETITS ARTICLES DE SPORTS ET LOISIRS

**Les Interdits**  
Textile et chaussures dont l'utilisation n'est pas spécifique à une pratique sportive  
Jouets  
Armes à feu

### PLASTIQUES DURS

Vide, non souillé, sans insert, ni pièces métalliques, ni batterie, ni pile

**Les Interdits**  
Objets électriques ou électroniques  
Mobilier et jouets, huisseries, films plastiques, cartouches d'encre, tuyaux, câbles, gaines, objets pneumatiques ou gonflables

information Illiwap sur la station déchets de la Communauté de communes.

# VOS DÉMARCHES POUR VOS TRAVAUX

**DP = Déclaration Préalable**  
**PC = Permis de Construire**

A titre indicatif, ce document couvre les cas généraux mais pas les exceptions  
**NOTE :** Dans les communes en périmètre protégé, (Architecte des Bâtiments de France) certains travaux dispensés sont soumis à DP

## TOIT

**Changement de l'aspect de la toiture :** DP  
**Création de combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation**  
< 5m<sup>2</sup> : aucune formalité \* si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti  
< 20m<sup>2</sup> : DP

## TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED

Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface :  
**aucune formalité \***  
Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5m<sup>2</sup> :  
**aucune formalité \***  
Surélevée et/ou avec fondation profondes < 20m<sup>2</sup> : DP  
Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20m<sup>2</sup> : PC

**PANNEAUX SOLAIRES, VELUX, RAVALEMENT FAÇADE, CRÉATION FENÊTRES ET CHANGEMENT VOILETS** DP

## GARAGE OU CARPORT

< 5m<sup>2</sup> : aucune formalité \*  
< 20m<sup>2</sup> : DP  
> 20m<sup>2</sup> : PC

## ABRIS JARDIN

< 5m<sup>2</sup> : aucune formalité \*  
< 20m<sup>2</sup> : DP  
> 20m<sup>2</sup> : PC

## CARAVANE

moins de 3 mois par an :  
**aucune formalité \*** mais la caravane doit conserver ses moyens de mobilité

## MUR DE SOUTÈNEMENT

aucune formalité \*

## EXTENSION MAISON, VÉRANDA, TERRASSE COUVERTE

< 5m<sup>2</sup> : aucune formalité \*  
< 20m<sup>2</sup> : DP

### ⚠ cas particulier

de 20m<sup>2</sup> à 40m<sup>2</sup> en zone U du PLUi

DP } maison inférieur à 150m<sup>2</sup> après travaux  
} maison déjà supérieur à 150m<sup>2</sup> avant travaux  
> 20m<sup>2</sup> et maison dépassant les 150m<sup>2</sup> = PC avec architecte

## PISCINE

< 10m<sup>2</sup> non couverte : aucune formalité \*  
< 100m<sup>2</sup> couverte : DP  
< 100m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80m de haut : DP  
> 100m<sup>2</sup> et/ou 1,80m de haut : PC

## PORTAIL MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE

DP

\* sauf si en zone ABF, faire une déclaration au 1er mètre carré



## **Pourquoi acheter neuf quand nos placards regorgent de trésors ?**

Depuis le début du siècle, le nombre de fois qu'un vêtement est porté a baissé d'environ 36%. (source : Fondation Ellen Mac Arthur, 2017). La mode n'est pas le seul secteur concerné puisque le nombre de déchets d'éléments d'ameublement collectés a plus que doublé entre 2014 et 2020. (source : ADEME).

Les conséquences de cette surconsommation : nous croulons sous les déchets et épuisons les ressources naturelles de la planète ! Invertissons la tendance et allongeons la durée de vie de nos objets pour réduire le gaspillage et faire de belles économies.

Et si nous repensions notre façon de consommer et découvrons les alternatives au neuf ? Car soyez-en sûr, nos placards regorgent déjà de trésors !

## **LE BON GESTE N° 1 : LA RÉPARATION**

Je veille à bien entretenir les objets que je possède pour qu'ils durent plus longtemps. S'ils sont cassés ou abimés, je les répare ou fais appel à un spécialiste. Parfois, seuls quelques gestes suffiront pour faire revivre un objet !

### **Comment réparer ses objets ?**

- Réparer soi-même : sur Internet, vous trouverez de nombreux tutos et des sites spécialisés dans la vente de pièces détachées.
- Participer à un Repair Café : des réparateurs bénévoles vous apprennent à réparer votre objet dans une ambiance conviviale ; consulter le calendrier des Repair Café sur le site du SM4.
- Faire appel à un professionnel : cordonniers, couturiers, réparateurs de vélos ou d'appareils électriques et électroniques, bijoutier... (retrouvez la liste sur [www.sm4.fr](http://www.sm4.fr)).

## **LE BON GESTE N° 2 : LA RÉNOVATION ET LE SURCYCLAGE**

Un meuble un peu défraîchi relooké, une déco 100% récup', un vieux T-shirt retaillé... : je transforme les objets à ma disposition selon mes besoins et mes envies. Quel plaisir d'avoir une pièce unique !

### **Comment transformer ses objets non utilisés ?**

- Aller à la pêche aux bonnes idées : tutos vidéo sur Internet, livres, blogs...
- Participer à des ateliers d'« upcycling » et de customisation pour développer vos compétences : broderie, couture, rénovation de meubles...
- Faire appel à des professionnels du réemploi.

L'astuce en plus : pour des matériaux de réemploi à bas prix, pensez aux matériauuthèques !

## **LE BON GESTE N° 3 : LES ESPACES DE GRATUITÉ ET LE TROC**

Je donne une seconde vie aux objets qui dorment dans mes placards et je fais des économies en récupérant des objets en bon état.

## Où donner et récupérer gratuitement ?

- Les espaces de gratuité temporaires (ou « trocathèque », « gratifieria ») : les dates des prochains événements organisés par les communes du territoire sont consultables sur le site du SM4.
- Les plateformes de dons entre particuliers : par exemple Geev.com, Donnons.org, groupes Facebook dédiés...
- Entre voisins, amis ou membres de la famille.
- Les boîtes à livres ou à dons.

N'hésitez pas à proposer à votre commune ou votre entreprise la mise en place d'une boîte à dons ou l'organisation d'un espace de gratuité temporaire !

## LE BON GESTE N° 4 : LES ACHATS DE SECONDE MAIN

Pour des achats plus responsables, je privilégie les appareils reconditionnés et les produits de seconde main : vêtements et accessoires de mode, mobilier, matériel de sport et loisirs...

Attention à l'effet rebond : l'achat de seconde main étant un geste écologique et économique, on est parfois tenté d'en acheter plus ! Gardez bien en tête que le plus important est de consommer selon ses véritables besoins.

## Où trouver des objets de seconde main ?

- Ressourceries, boutiques de produits d'occasion, friperies, matériauthèques.
- Vide-greniers et vides-dressings : les dates des événements autour de chez vous sont consultables sur Internet (par exemple Vide-greniers.org ou Brocabrac.fr).
- Plateformes de vente d'occasion entre particuliers : Leboncoin, Vinted...

## Et si je dois acheter neuf ?

Si je ne peux pas acheter d'occasion, je choisis des produits neufs solides, facilement réparables et de préférence intemporels.

**RETROUVEZ LES PROFESSIONNELS DU RÉEMPLOI ET DE LA RÉPARATION PRÈS DE CHEZ VOUS GRÂCE À L'ANNUAIRE ET LA CARTE INTERACTIVE CONSULTABLE SUR LE SITE INTERNET DU SM4 (WWW.SM4.FR)**



# Suivez-nous pour agir !



**SM4déchets**

**www.sm4.fr**



## Inauguration de la rue Jean d'Aulan



C'est le samedi 29 juin que nous avons inauguré la rue Jean d'Aulan en présence de membres de la famille du pilote. La cérémonie a été organisée par l'UNC et la municipalité.

Une plaque résumant la vie de Jean d'Aulan a été dévoilée sous la plaque de rue.



Après la cérémonie officielle nous nous sommes retrouvés à la Mairie pour le verre de l'amitié.

## Naissances

12 mai 2024	Livia STRUBHARD de Lucas STRUBHARD et Lorraine PATRIS
4 Juillet 2024	Gabriel JONNER de Joffrey JONNER et Fanny MARCHAL
5 août 2024	Taïs MEYER de Manon MEYER
8 août 2024	Léo ANDRE de Geoffrey ANDRE et Ludivine RUYER
12 août 2024	Livio GUILLAUME EBRO de Clément GUILLAUME et Gwénaëlle EBRO
21 août 2024	Benoît RIETH de Anaïs RIETH
30 août 2024	Maël MANIGOLD de Emerick MANIGOLD et Roxanne CINTAS
21 septembre 2024	Kuamao-la-Huiiohitinui TEIEFITU de Nahuotiu TEIEFITU et Vaehina KAUTAI



Félicitations aux heureux parents et bienvenue à ces nouveaux Aspachois !

## Mariages

6 juillet 2024	Olivier HENNER et Rachel KIRCHMEYER
24 août 2024	Steve STOESSEL et Marie GLASSER
05 octobre 2024	Kévin METZGER et Orlane REYMOND



Nous vous présentons nos sincères félicitations !

## Calendrier des fêtes

### Novembre

Mercredis 6 et 20 : réunion **Club des Aînés** à la MdA

Dimanche 10 : **repas carpes** APL

Samedi 9 : **célébration Armistice**

Vendredi 15 : **don du sang** (16h30 à 19h30)

### Décembre

Mercredis 4 et 18 : réunion **Club des Aînés** à la MdA

Date à convenir : remise des **Cadeaux aux Enfants** de l'École A. FALCO par la Mairie

Le calendrier des fêtes 2024 est disponible sur le site communal ou à la mairie.

## Sauvegarde du Patrimoine historique d'Aspach : 1914-1918

### ARTICLE : 2/2024

Après la guerre de 1870, la France défaite doit céder à l'Allemagne la majorité de l'Alsace et de la Moselle, à l'exception du Territoire de Belfort qui reste français et devient le dernier département français, portant le numéro 90.

La Préfecture du Haut-Rhin possède encore actuellement sur sa façade le blason de la ville de Belfort qui atteste que Belfort appartenait à l'Alsace avant 1870.

Les Aspachois pouvaient choisir de rester français, en étant « optant pour la France », c'est-à-dire qu'il fallait quitter Aspach et résider en France ou devenir un citoyen allemand à Aspach ! La plupart des habitants d'Aspach ne parlaient pas le français !

Malgré les statistiques qui indiquent des optants d'Aspach, certains n'ont jamais quitté Aspach pour des raisons logistiques.

Étant citoyen allemand d'Aspach, chaque conscrit devait faire son service militaire allemand en Alsace ou outre-Rhin ainsi que ses périodes de réserve militaire, souvent d'une durée d'un mois.

Le 31 juillet 1914, l'Allemagne proclame la mobilisation des armées de terre et de mer.  
Le 01 Août 1914, c'est la mobilisation générale en France.

#### **Le premier soldat d'Aspach mobilisé dans l'armée allemande en 1914 est :**

BURGY Alois, né le 10/08/1880 à Aspach, profession facteur, fils de BURGY Auguste et de SCHUFFENECKER Catherine.

Le soldat BURGY Alois a rejoint son régiment allemand : Landsturm Infanterie Bataillon Freiburg XIV/7, 2ème compagnie en date du 31/07/1914 au 01/08/1914, puis a été mobilisé à partir du 02/08/1914, dans le même régiment allemand.

BURGY Alois a été nommé aux grades suivants :

- Gefreiter / Caporal durant son service militaire allemand du 12/10/1900 au 25/09/1902 à l'Infanterie Jäger Régiment 95.
- Unteroffizier / Sous Officier, en date du 16/07/1904 ; sans doute durant sa période de réserve comme un autre soldat d'Aspach de la classe 1900.
- Wizefeldwebel / Sous Officier confirmé, en période de guerre : le 30/10/1914.

Il a obtenu une citation d'honneur avec mention de très bon comportement. Il fut également dans une unité sanitaire opérant sur le front de l'est.

Contrairement à l'idée populaire que tous les alsaciens étaient envoyés sur le front de l'est, les recherches historiques dans les archives indiquent le contraire.

Chaque Soldat alsacien ayant prêté serment à l'Empereur allemand, la majorité d'entre eux est restée fidèle à l'armée allemande.

(Source des Officiers allemands qui ont rédigé leur mémoire dans les livres de leur unité après la guerre).

En cas de désertion, le soldat risquait le peloton d'exécution et la déportation de sa famille.

Le soldat BURGY a servi dans les régiments allemands suivants :

-du 02/08/1914 au 11/02/1915 au Landsturm Infanterie Bataillon Freiburg XIV/7, 2ème compagnie en Haute Alsace.

Puis sur le front de l'Est à Genstochau en Pologne :

- du 12/02/1915 au 11/05/1915 au Landsturm Infanterie Erst Freiburg XIV20.
- du 12/02/1915 au 13/11/1918 au Landsturm Infanterie Erst MOSBACH XIV29.
- le 14/11/1918 à Mülheim, il fut renvoyé dans son foyer.

Sources  
ADHR AL17 et Archives  
Karlsruhe 456C avec la  
précieuse collaboration  
de Jürgen EHRET  
(Sundgau Front)

Merci pour vos  
informations et photos,  
contact :  
SCHIEHLE Jean Claude  
Tel : 03 89 40 16 80

OFFICE NATIONAL  
DU  
COMBATTANT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N 17537

COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
de la Ht-Rhin

CARTE DU COMBATTANT

DÉLIVRÉE A

M. Monsieur Burgy

Prénoms Alois

Domicile Muellhouse, Quai d'Oran, 40

Né le 10 septembre 1890

A Aspach Dep' Ht-Rhin

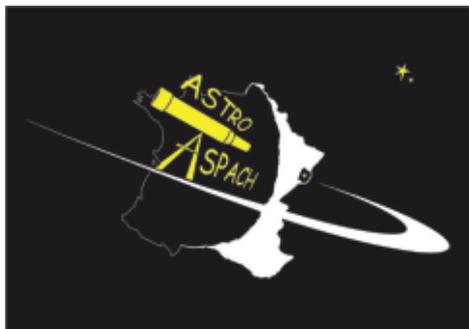
A Colmar le 14 MAI 1920

Le Président du Comité départemental  
du Combattant

Le Chef du Service administratif délégué: Brieff



Le soldat BURG Y Alois, gradé, au  
Landsturm Infanterie Erst  
MOSBACH XIV29



## Occultation de Saturne

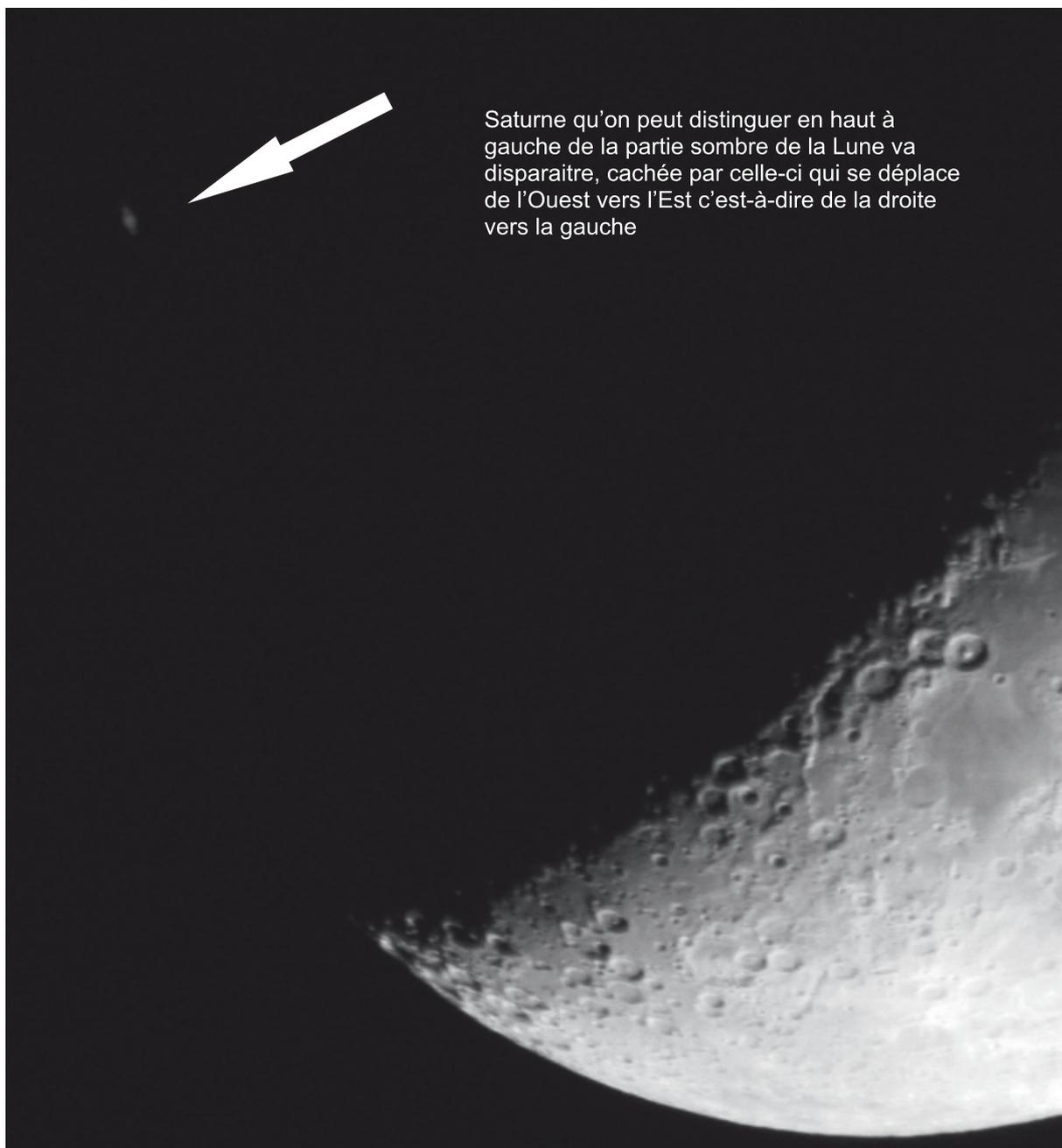
Le 4 janvier 2025 entre 18h et 20h

se produira une **occultation de Saturne par la Lune**

*la planète Saturne disparaîtra, cachée par la Lune, puis réapparaîtra de l'autre côté.*

**Vous pourrez l'observer depuis la terrasse devant  
la Maison des Associations**

Quelques explications du phénomène à partir d'images faites en 2007 au club (nous débutons...)



Saturne qu'on peut distinguer en haut à gauche de la partie sombre de la Lune va disparaître, cachée par celle-ci qui se déplace de l'Ouest vers l'Est c'est-à-dire de la droite vers la gauche



Je pense qu'avec le matériel dont on dispose maintenant, le spectacle sera mémorable !

JJ Ludwig

## L'observatoire du « banc du temps qui passe », quel drôle de nom !

Sans doute êtes-vous étonné quand, passant au bout de la rue Bellevue, vous voyez ce panneau !

Le bâtiment ne ressemble déjà pas à un observatoire ! Où est la coupole ? Quant au nom ?...

La photo en bas à gauche pourrait vous donner une indication car ce personnage est fort connu.

Je vais vous expliquer l'origine de cette bizarrerie.



Comme beaucoup de monde, j'ai découvert Hubert Reeves, car c'est de lui qu'il s'agit, lors de son passage en 1981 à l'émission littéraire « Apostrophes ». Je me suis passionné pour l'astronomie, ai acheté une petite lunette puis construit un petit observatoire au bout de mon jardin en 2003 qui, après avoir accueilli des élèves jusqu'en 2005 sert de local pour le club Astroaspach. J'achetais, pour me perfectionner dans le domaine, au fur et à mesure de leur sortie tous les livres de Hubert Reeves qu'il écrivait.

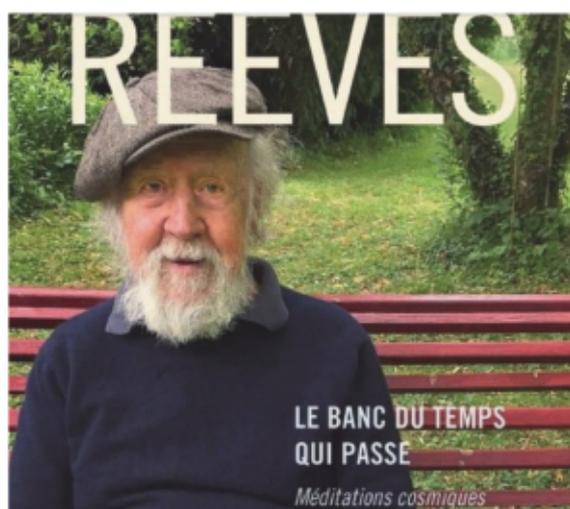
Mais je n'avais pas de contact direct avec lui ! En 1998, lors d'un stage d'initiation à l'astronomie à la « Ferme des étoiles » ma chambre était contiguë à la sienne mais il n'y était pas. Je l'ai vu en 1999, lors des rencontres « Ciel et espace » mais n'ai pas eu l'occasion de lui parler. Le temps passant je voulais lui témoigner ma reconnaissance et je me suis quand même décidé à « tenter ma chance »

Le 9 mai 2019 je me suis donc permis de débarquer chez lui à Malicorne en Puisaye sans le prévenir, de bon matin, après avoir cherché la propriété un bon moment. Je me suis garé à l'extérieur, le portail était ouvert ! Voyant une porte fenêtre éclairée j'y ai frappé, une voix m'a répondu « entrez » ! C'était lui qui était en train de prendre son petit déjeuner. Il m'a accueilli avec bienveillance, a souri à mes excuses pour mon outrecuidance, lors de mes remerciements pour tout ce qu'il fait pour l'astronomie, lorsque je lui ai dit que j'étais d'autant plus intéressé car il était canadien, car ma fille habitait au Québec et que nous y allions de temps en temps !

Nous avons conversé encore quelques minutes puis je lui ai demandé de me dédicacer son premier livre ; il a été ému de voir que c'était la première édition de « Patience dans l'azur », le livre qui l'a fait connaître et a semblé apprécier que cet échange se soit fait sans « selfie ! Nous nous sommes alors quittés, lui toujours un sourire sur les lèvres et moi sur un petit nuage.

Quelques temps après je lui ai envoyé un message pour lui dire que l'observatoire du club a été baptisé, non pas « observatoire Hubert Reeves », ça aurait été prétentieux, mais « Observatoire du banc du temps qui passe » en souvenir du titre d'un de ses livres où il évoque ses moments de réflexion au bord de son étang à Malicorne. Nous avons à Aspach une toute petite mare à côté de l'observatoire avec un banc ; nous avons beau nous y assoir de temps à autres, peu de réflexions transcendantales émanent de ces moments !...

JJ Ludwig pour Astroaspach



# Association Sportive Culture Loisirs d'Aspach ASCLA

Présidente : Mme Sabine SCHNEBELEN (03 89 07 41 80)

## Section rando :

Nous nous retrouvons une fois par mois pour marcher dans la bonne humeur

Ce sont des sorties accessibles à toutes et tous avec au plus 12-15km de trajet et 500m de dénivelé.

Nous partons aussi tous ensemble randonner pour un week-end au printemps et pour une semaine début septembre. Cette année nous sommes allés marcher autour du Golfe du Morbihan

Les prochaines dates : 27 octobre, 17 novembre, 15 décembre et 19 janvier 2025



Renseignements : Martine GORSY 03 89 76 41 38 [aveu6813@gmail.com](mailto:aveu6813@gmail.com)

## Le club des aînés :

Réunions les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis du mois à partir de 13h45 à la Maison des Associations

Nous y pratiquons divers jeux de société et l'après-midi commence par un goûter.



Renseignements : Madame Denise Gutleben 2 impasse de la Fontaine 03 89 40 11 95

## Astroaspach, section astro de l'ASCLA :

Nous nous réunissons tous les vendredis soir à l'observatoire d'Aspach 1 rue Bellevue et nous faisons des animations aux alentours comme ci-dessous à Feldbach avec expositions, conférences et observations si possible....



Si nos activités vous intéressent, n'hésitez pas à nous contacter pour passer une soirée avec nous, histoire de voir ce que l'on fait dans ce vaste domaine qu'est l'astronomie!

Renseignements : JJ Ludwig au 03 89 40 62 79 ou <http://astroaspach.fr>



## Amicale des Donneurs de Sang d'Aspach

Présidente : Mme Fernande RICH

À travers le Tout Aspach, l'Amicale des Donneurs de Sang tient une nouvelle fois à exprimer sa profonde gratitude à l'égard de toutes les personnes qui s'étaient inscrites au méchoui prévu le 29 juin. Malheureusement, les conditions météorologiques défavorables, associées à des prévisions particulièrement incertaines, nous ont contraints, après mûres réflexions et de nombreuses concertations, à prendre la difficile décision d'annuler cet événement festif.

Nous tenons à préciser qu'il nous a été impossible de reporter le méchoui, en raison de l'indisponibilité du boucher à une autre date. Cette situation nous a évidemment attristés, mais nous sommes convaincus que vous comprendrez les raisons de cette décision. Nous espérons de tout cœur que vous continuerez à nous faire confiance et à nous soutenir lors de nos futures manifestations prévues pour l'année 2025.

Par ailleurs, nous souhaitons adresser un grand merci aux 54 donateurs qui ont généreusement participé à notre collecte de sang du mois de septembre. Votre engagement est précieux et fait toute la différence pour ceux qui en ont besoin. Nous serons ravis de vous retrouver lors de notre prochaine collecte, qui se tiendra le **vendredi 15 novembre 2024** à partir de 16h30.

Enfin, pour vous permettre d'anticiper vos disponibilités, voici en avant-première les dates des collectes de sang programmées pour l'année 2025 :

- Vendredi 24/01/2025
- Vendredi 23/05/2025
- Vendredi 05/09/2025
- Vendredi 14/11/2025

Nous espérons que vous serez nombreux à y participer, car chaque don compte et contribue à sauver des vies.



## Pétanque Aspach

L'association PETANQUE ASPACH affiliée à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (FFPJP) va être créée à Aspach. Son siège se tiendra à la Maison des Associations terrain de pétanque, 12 rue du Réservoir, 68130 ASPACH.

Ce club a pour vocation de représenter les couleurs d'Aspach lors des prochains championnats départementaux du Haut-Rhin (féminines, seniors masculins et vétérans + 60 ans).

Toute personne est la bienvenue à une réunion d'information qui se tiendra le

**vendredi 6 décembre 2024 à 20h00**  
à la Maison des Associations à Aspach

Nous serons heureux de vous accueillir pour vous parler de notre association, notre sport et répondre à vos questions.

Le Président du club



## Amicale Pêche et Loisirs d'Aspach

Président : M. Joël KLEIBER (03 89 07 59 43)

# Union Nationale des Combattants d'Aspach

Président : M. Jean-Luc BUCHERT (06 13 06 86 13)



*Dans le contexte particulier de tensions actuelles au Proche-Orient, honorons la mémoire des 58 militaires français morts au Liban le 23 octobre 1983 dans l'attentat contre le poste Drakkar.*

Le président de l'UNC ASPACH Jean-Luc BUCHERT

Courriel : jean-luc.buchert@sfr.fr

Tél : 06 13 06 86 13

**23 octobre 2024**

## **41<sup>e</sup> anniversaire de l'attentat du *Drakkar***

La situation actuelle au Liban ne peut que nous inciter, aujourd'hui 23 octobre, à honorer la mémoire de nos 58 militaires morts dans l'attentat contre l'immeuble *Drakkar*, à Beyrouth, le 23 octobre 1983 : officiers, sous-officiers, hommes du rang appelés du contingent, volontaires service long, des 1<sup>er</sup> et 9<sup>e</sup> régiments de chasseurs parachutistes.

Nos pensées se tournent vers tous les rescapés et les familles, terriblement marqués par cette tragédie.

En ce moment même, à Anglet, les membres de l'Association des rescapés et des familles des victimes de l'attentat *Drakkar* (ARFVA-*Drakkar*) et de la promotion *Capitaine Cazaux* (1974- 1975) de l'École militaire interarmes, celle du capitaine Ospital décédé dans cet attentat, sont rassemblés.

Ils rendent un hommage particulier à leur camarade et à ces 58 morts au service de la paix, il y a 41 ans.

Nos pensées se tournent aussi vers les 700 soldats français présents actuellement au Liban au sein de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), déployée le long de la ligne bleue qui marque la frontière entre Israël et le Liban.

N'oublions pas l'équipage et le personnel embarqué à bord du porte-hélicoptères amphibie français, pré-positionné au large du Liban, dans le cadre d'une éventuelle évacuation des ressortissants français.

Comme prochainement le 11 Novembre, n'oublions pas le sacrifice de tous nos soldats morts au service de la France en opérations extérieures.

Dans un monde aux menaces multiformes, faisons preuve d'unité, soutenons nos armées, composées de nos enfants et petits-enfants, de nos jeunes voisins métropolitains et ultramarins.

**Vive la République. Vive la France.**

Général de corps aérien (2S) Hervé Longuet Président national de l'UNC



## Sax o'clock

**Présidente : Mme Sandra DILLESEGER (06 71 50 60 43)**

L'association musicale Sax o'clock a repris ses répétitions début septembre avec l'envie de partager des moments sympas autour de notre passion commune : le saxophone.

Peu importe votre niveau, si vous aimez le saxophone et avez envie de jouer avec d'autres passionnés, rejoignez-nous !

Les répétitions se déroulent le dimanche matin de 9h à 11h à la Maison des Associations à Aspach.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter :

- par mail à l'adresse [ensemble.saxoclock@gmail.com](mailto:ensemble.saxoclock@gmail.com)
- par téléphone au 06.37.57.51.18 ou 06.71.50.60.43.

Tout le monde est le bienvenu pour partager de bons moments en musique !



## Cercle Sainte Cécile d'Aspach

**Président : M. Fabien ITTY (03 89 40 08 73)**

Bonjour à tous,

Notre troupe de théâtre dialectal travaille depuis déjà quelques semaines à la préparation d'une nouvelle pièce, « Sturm in Fühlwiller », de Claude Dreyer, alias Claudy von der Schwyz. Le titre à lui seul laisse imaginer ce qui pourrait bien se passer sur scène !

Représentations les 18, 19, 24, 25 et 31 janvier, ainsi que les 1er et 2 février.

Réservations au 06.38.38.59.57 à partir de début décembre.

Nous sommes très impatients de vous retrouver nombreux au foyer Sainte Cécile pour un nouveau bon moment de rire et de bonne humeur !

Les représentations en français auront lieu à partir du 28 mars. Nous aurons donc encore largement le temps de vous donner plus de détails dans le prochain numéro de Tout Aspach !

À très bientôt, bien cordialement,

Fabien Itty



## AGS (gestion de la salle polyvalente)

**Président : M. Michel Schober (03 89 40 04 82)**



## Conseil de Fabrique d'Aspach

**Présidente : Mme Evelyne KLEIBER (03 89 40 68 72)**



inauguration de la  
rue Jean d'Aulan  
le 29 juin 2024



tirage au sort du panier garni lors de la **marche citoyenne** du  
12 octobre qui a réuni une trentaine de marcheuses et  
marcheurs pour un total de dons de 168 euros destinés à une  
association caritative locale



enlèvement du nid de frelons au  
Jardin des Libellules

# Tout Aspach en images

Lors des fortes pluies de début octobre les haies ont fait leurs preuves : on distingue au fond à gauche la terre retenue. Cela nous encourage à poursuivre la démarche.



le prochain numéro de Tout Aspach est prévu pour février 2025

## Dernière minute...

**L'association Kilianstollen 1918**  
Présente  
**EXPOSITION**  
**1944 - Le Sundgau libéré**  
**Au Wachthus - Place de la Paix - CARSPACH**

Panneaux thématiques  
Scènes grandeur nature avec mannequins  
Matériel militaire d'époque  
Modèles réduits  
Timbres postes  
Projection de films  
Travaux pédagogiques

**Association des Kilianstollen 1918**  
CARSPACH  
HI RHIN - FRANCE

**100 ANS LIBÉRATION**  
FRANCE-EST

Dates	Horaires
Vendredi 22 novembre	14:00-18:00
Samedi 23 novembre	09:00-12:00/14:00-18:00
Dimanche 24 novembre	09:00-12:00/14:00-18:00
Lundi 25 novembre	09:00-12:00/14:00-18:00